

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,  
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)  
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 203, BOULEVARD INDUSTRIEL  
(LOT 2 809 119 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 27 novembre 2023, le conseil a adopté la résolution N° 2023-904, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à accorder, dans la zone « 6004 », l'autorisation d'exercer un usage de bureau d'architectes pour l'immeuble situé au 203 du boulevard Industriel (lot 2 809 119 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.

La résolution N° 2023-904 est entrée en vigueur le 5 janvier 2024 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024  
et publié le 17 janvier 2024



Angèle Tousignant, greffière